



Le P'tit Paroissien

Février 2023 - Mensuel de La Grande Paroisse



EDITO

par Serge Courroux

En juillet 2022, la SNCF (réseau ferré national) informait la commune que la présence de plantations et de végétation importante le long de la voie ferrée compromettrait la sécurité de la circulation ferroviaire.

Les parcelles indiquées se situent entre le passage à niveau menant à la ferme de Chauchien et le lieudit du «passeur» à Tavers.

Les arbres concernés sont situés dans un peuplement dense et de très grande hauteur.

Les services techniques de la commune ne pouvant prendre en charge ces travaux, nous avons sollicité des entreprises spécialisées. Les montants proposés étaient importants et surtout non budgétisés.

Nous nous sommes alors orientés vers un cabinet de gestion forestière «Forestons !» qui travaille depuis longtemps avec RTE (Réseau de Transport Electrique).

Cette société permet d'appliquer des principes de gestion durable de la forêt.

Après un audit des parcelles concernées, en plus des arbres qui posaient problèmes à la SNCF, l'ensemble de la zone présentait un état sanitaire satisfaisant. Cependant la majorité des arbres arrivant à maturité allait poser des problèmes au fil du temps. Il a donc été décidé, après toutes les démarches administratives, de procéder à leur abattage et de valoriser ces bois auprès des exploitants forestiers. Ainsi les troncs ont été acheminés vers des scieries pour devenir palettes ou caquettes et les grosses branches broyées et vendues à des chaufferies locales comme «bois énergie».

Une analyse des terrains sera réalisée après nettoyage du chantier, en vue de procéder, à l'automne prochain, à une replantation de végétaux correspondant aux caractéristiques du sol de ces parcelles.

Enfin l'ensemble de ces prestations n'a engendré aucune dépense pour la commune. Au contraire, la valorisation des bois va permettre une recette d'environ 3 000 €.

La Grande

Place à l'édito..... page 1

Avis concours.....page 1

Retour Mairie.....page 2

Objectif CME.....page 3

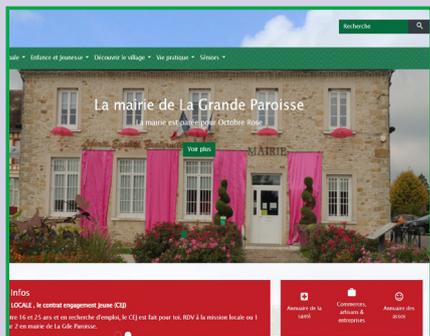
Info Associations.....page 3

Soif de lecture.....page 4

Services-Infos.....page 4

Envisager, découvrir, lire ..page 4

Nouveau site internet



Le site de la commune a un nouveau look, qui répondra mieux aux exigences de publications dématérialisées.

Vous trouverez en première page tous les raccourcis (santé, biblio, assos,...)

Bonne navigation !

Concours des maisons fleuries

Inscriptions en mairie du 13/03 au 02/04.

Le bordereau d'inscription et le règlement intérieur sont à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Le jury effectuera 3 passages (avril, juin et septembre)



Directrice de la publication: Annick Prout Rieu
Rédactrices Maquettistes : Cécile Bongibault et Virginie Brzezinski

Crédits photos : les associations, Serge Courroux

Comité de rédaction: Emmanuel Ledoux, Annick Prout Rieu, Jean-Claude Gallois, Isabelle Maltaverne, Roselyne Trukan, Catherine Lessinger, Danièle Martinet-Contant, Nelly Rodier-Nicoli, Alain Fèvre et Virginie Brzezinski

Distribution et impression: Mairie de La Grande Paroisse 1260 exemplaires



MAIRIE

Tuas 16ans? Permanence en mairie pour ton recensement militaire

Des permanences sont mises en place en mairie, 1 samedi matin sur deux, à partir du 25 février prochain.

En effet, dans les 3 mois qui suivent tes 16 ans, tu dois te présenter aux permanences de la mairie, muni(e) de ta pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Dans les 4 mois après t'être fait(e) recensé(e), tu dois créer un compte sur www.majdc.fr afin de télécharger ta convocation, en changer la date si elle ne te convient pas, localiser le lieu de ta journée défense et citoyenneté. A la suite, tu obtiendras ton attestation de participation.

Ce document est nécessaire pour passer concours et examens, y compris le passage du permis de conduire.

Pour un village citoyen, respect des règles du code de la route

Rappel : il est interdit de stationner sur un trottoir sauf si ce dernier dispose d'un marquage sur le sol approuvant un stationnement à cheval sur la chaussée et le trottoir.

Cette interdiction est une des règles du code de la route qui permet à l'ensemble des usagers de circuler en toute sécurité.

Se garer sur un trottoir est considéré comme un stationnement très gênant relevant des contraventions de 4^{ème} classe soit 135 euros.

Soyons respectueux du code de la route dans l'intérêt collectif, afin d'éviter les accidents et les sanctions.

Succès du repas des Anciens !

Grand moment de convivialité le dimanche 22 janvier lors du traditionnel repas des Anciens, offert par le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS).

Cette année, une centaine de participants ont partagé un succulent repas confectionné par la société «48 H Traiteur». Les invités ont dansé jusque tard dans l'après-midi, dans une ambiance chaleureuse et dynamique, grâce au DJ Cyril Milano, lui-même grand paroissien.

Au cours de son allocution, Emmanuel Ledoux, Maire et Président du CCAS, a remercié ses membres pour leur dévouement et leur efficacité. Il a rappelé, par ailleurs, la mission du CCAS d'être au service de la population dans son ensemble.

Les résidents de l'Ehpad n'ont pas été oubliés : un petit cadeau leur a été remis comme à l'accoutumée. Cette année, plusieurs enfants du CME accompagnaient Monsieur le Maire et des membres du CCAS, pour le plus grand plaisir des personnes âgées.

ETAT CIVIL

Publication sur autorisation

Bienvenue à

Le 21 décembre

Marceau ROBYN

Le 8 janvier

Elya DELHOSTE

Le 11 janvier

Jules FAGIS



Ils nous ont quittés

Le 2 janvier

Juana AZNAR SALUENA née SAEZ MORENO

Le 4 janvier

Jean-François DELABARRE

Le 10 janvier

Huguette POBLE née PARIS

Le 28 janvier

Andrée BAILLY née DENIAU



Rentrée Scolaire 2023/2024

Permanences des pré-inscriptions scolaires à la Maison de l'enfant

Les lundis 6 et 13 mars
et les vendredis 10 et 17 mars
de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30

&

Les mercredis 8 et 15 mars
de 9h30 à 11h30

(livret de famille et justificatif de domicile obligatoires)

SIVOS

Maison de l'enfant

Les super-héros sont déjà prêts à accueillir les nombreux enfants inscrits pour les vacances scolaires de février.

La maison de l'enfant, c'est aussi:

- accueillir tous les jours les enfants des écoles primaires et maternelle.
- participer à la décoration du jardin de la maison de l'enfant, un panneau plein de couleurs a été installé par les soins du service technique.
- pratiquer des activités à la halle sportive tous les mercredis.
- trouver du réconfort auprès de l'équipe et de leur confier ses petits secrets.
- jouer, danser, chanter, colorier, s'amuser avec tous.

- préparer le spectacle de fin d'année.
- fêter les anniversaires le mercredi et aller préparer les gâteaux avec le chef cuisinier Christian au restaurant scolaire.

Bref vous l'avez compris, une vie haute en couleurs se déroule tous les jours à la maison de l'enfant



Adosphère

Durant les vacances de février, une séance de laser game sera l'occasion de mettre en place des stratégies dans un milieu plein d'incertitude.

La traditionnelle veillée sera déguisée.

Dans la continuité du partenariat avec l'association APS Contact œuvrant dans les actions de prévention autour des conduites addictives, une après-midi ludique sera organisée autour des jeux vidéo.

Les jeux sportifs ainsi que les activités artistiques, très appréciés par les adolescents, auront pleinement leur place.

Conseil Municipal des Enfants

Des enfants engagés pour la protection de l'environnement

Il y a maintenant 1 an que le conseil municipal des enfants officie auprès de l'équipe municipale.

Après avoir participé à plusieurs projets et événements communaux, comme l'installation de jeux d'enfants sur la place du village, la réalisation d'une boîte à idées accessible à tous devant la mairie ou encore la participation à octobre rose, ..., aujourd'hui les élus ont pour ambition d'apporter leur contribution à la protection de l'environnement, devenue aujourd'hui un sujet majeur dans notre société.

Après avoir composé une chanson (paroles ci-contre), leur prochaine action aura donc pour objectif de nous permettre, par des idées simples et accessibles à tous, petits et grands, d'aider à la préservation de notre planète. Rendez-vous donc dans quelques semaines.

Par ailleurs, le 3 juin prochain, ils participeront à la grande journée pour la préservation de notre planète «Eco-trock 2» organisée par l'USGP section foot.

Pas de pitié pour les nazebroques de Mortelle Adèle

Longue vie à la Grande Paroisse
Nous y vivons tous heureux
Ce village a trop la classe
Il y a tout plein de jeux

Toutes les festivités
Permettent aux Grands Paroissiens
De tous se retrouver
Et de ne faire plus qu'un

Refrain

Pas de pitié pour le CME
Croyez-nous vous êtes chanceux
Pas de pitié pour le CME
On fait tout pour vous rendre heureux

Concernant le climat
Ça devient super chaud, NON ?
Grâce à nos belles forêts
Nous pouvons rester au frais

Faisons des efforts
Nous DEVONS les préserver
Afin de protéger
Notre biodiversité

(A écouter très prochainement sur le site internet communal)

Le CME au travail



Le CME à l'Ehpad



Associations

Hommage à Jean-François DELABARRE

Que dire de cet homme ...

Il est né en mars 1934 et s'est marié en septembre 1957.

De cette union sont nés 2 enfants, 4 petits enfants et 6 arrière-petits-enfants.

Son mariage a duré 65 ans dont ¼ de siècle en résidant à La Grande Paroisse.

Il a participé à la vie associative « Les Anciens Marins » et « Le Club du 3^{ème} âge » pour lequel il avait un attachement tout particulier puisqu'il en a été le Président de 2002 à 2010.

Il a également été conseiller municipal et vice-président du CCAS de 2008 à 2014, et maître des Cérémonies Patriotiques.

Le 4 janvier 2023, il s'est paisiblement éteint dans son sommeil.

Au revoir Jeannot.



USGP Judo

Organise un **stage de Self Défense Féminine** le **samedi 18 mars 2023 de 14h à 17h** au dojo de la halle sportive Alice Milliat. Inscription par mail federation.internationale.p.o@gmail.com (aucune inscription ne sera possible le jour même). Tarif 15€



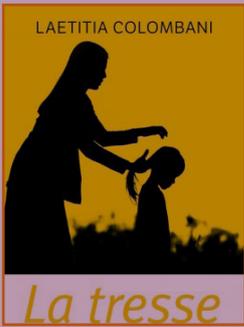
C3a la joie de vivre

Suite à un problème de santé de son responsable, la section informatique du C3A recherche un animateur.

Renseignements :
Jacky : 06 80 30 61 18
Lucette : 06 88 45 28 34

Lucette LABADILLE, Présidente
Le Conseil d'Administration du Club du 3^{ème} âge de La Grande Paroisse

Culture



Isabelle présente son choix de livre

«La tresse»

J'aime ces premiers romans qui par le bouche à oreille se propagent à une grande vitesse. C'est le cas de la tresse qui symbolise un trait féminin et ici trois destins de femmes enchevêtrés, entrelacés et unis par un cheminement vers l'autonomie et l'émancipation. C'est le récit de ces combats de femmes éprises de liberté, pour s'écarter d'un déterminisme social ancré et parvenir à être elles-mêmes et accéder à la réalisation de leurs rêves.

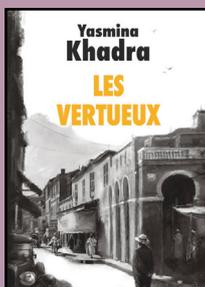
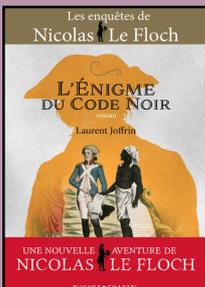
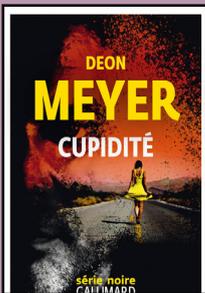
Trois continents, trois cultures, trois destinées. Smita l'Intouchable, Sarah l'avocate réputée, Giulia la jeune Sicilienne qui se retrouve à la tête de l'entreprise familiale. Trois femmes d'aujourd'hui qui symbolisent le combat universel mené par LA femme, quel que soit son origine et sa condition. Traditions sociétales, traditions patriarcales, traditions culturelles : elles sont ancestrales et archaïques. Inébranlables quoi qu'on fasse et toujours au détriment de la femme !

Un roman plein de sensibilité.

Quoi de neuf à la biblio ?!

N'hésitez pas à fréquenter la bibliothèque. Pour réserver vos livres connectez-vous sur la-grande-paroisse-pom.c3rb.org

Nouveautés



Agenda de Mars



Vente
Emmaüs-Brie
le 11/03



La St Patrick
par le Comité des Fêtes
le 18/03
à la salle des fêtes

Inscriptions le 4 mars
de 9h30 à 12h
en mairie -salle des mariages



Championnat
Sud 77 Benjamin
par l'USGP Judo
le 19/03
à la halle sportive



Théâtre
par le Foyer Rural
le 23/03



Fête de Printemps
par l'Amicale Scolaire
le 25/03



A noter dans vos agendas !
Concert Gospel
des Fraises en Hiver
à l'église de La G^{de} Paroisse
le 13/05 prochain

Informations utiles

Gratuité du permis de conduire

La Région Île-de-France finance le permis B des jeunes Franciliens en formation ou suivis par une structure d'insertion professionnelle ou en recherche d'emploi en zone rurale ou dans un quartier politique de la ville, sans avance de frais pour les bénéficiaires.

Depuis le lancement du dispositif en 2022, le nombre de bénéficiaires a triplé. Plus de 2000 jeunes sont d'ores et déjà concernés.

Toutes les informations sont ici : <https://www.iledefrance.fr/cheque-permis-de-conduire-pour-les-jeunes-en-insertion>

Le Bus fraternel

Afin d'aider les habitants dans leurs démarches administratives et informatiques (logement, santé, parentalité, emploi, formation...), le bus fraternel s'installera sur le parking de la mairie **le 17 mars prochain, de 10h à 13h.**

N'hésitez pas à prendre RDV en appelant le **06 76 077 077**

Devinette : Que fait un jardinier quand il ment ?

Il raconte des salades

LA MAIRIE À VOTRE SERVICE

Lundi/mardi/mercredi matin/jeudi/vendredi matin : 8h30 - 12h30 et 14h - 17h30

Samedi : 9h - 12h

Tel: 01 64 32 54 54 - mairie.grande.paroisse@lgp77.fr

L'AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, mercredi matin, jeudi, vendredi et samedi matin: 9h - 11h45 / 14h - 17h

Tel: 01 60 72 55 90

(ramassage du courrier à 14h45)

Infos, horaires, démarches, assos, agenda en ligne : www.mairie-la-grande-paroisse.fr